



Lettre de Politique Economique

CRIMININALITE, AUTO-PROTECTION ET PERFORMANCE DES ENTREPRISES EN COTE D'IVOIRE

LPE N° 04/2013

<u>Année de publication</u> : 2013

Assi J. C. KIMOU Chercheur CAPEC LPE 04/2013

La décennie de crise miltaro -politique a accentué le sentiment d'insécurité et d'incertitude et détérioré l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire. Kimou (2012) montre que cette situation est imputable non seulement à la montée des crimes violents du fait de la prolifération des armes à feu, mais aussi à une inefficacité des réponses publiques face à la grande criminalité. Par exemple, la Chambre de commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire indique qu'en 2004, plus de 10.000 emplois ont été per-

dus et 100 entreprises fermées suite à des manifestations violentes, aux harcèlements, et aux attaques à mains armées. Pour faire face à cette insécurité, les entreprises font recours aux services de sécurité privée. Entre 2005 et 2008, le nombre d'entreprises de sécurité privées a augmenté de 300% avec un chiffre d'affaires annuel moyen estimé à plus de 500 millions de dollars américains (Small Arms Survey 2011), probablement en réponse à une demande accrue de protection.

L'accroissement du taux de criminalité dans un contexte de diminution de la protection de la police peut conduire les entreprises à acheter des services de protection afin de réduire les pertes du crime. Comment alors la grande criminalité affecte-elle la performance du secteur privé dans ces circonstances? L'insécurité grandissante diminue- t-elle la formation de nouvelles entreprises ou empêche-telle l'expansion des entreprises existantes? Si la criminalité affecte négativement les entreprises, quels sont

> Cette lettre de Politique Economique est tirée de Politique Economique et Développement (PED) n° 02/2013 de la CAPEC.

alors les mécanismes par lesquels ces effets se produisent ?

Pour répondre à ces préoccupations, nous utilisons de données d'enquête sur le secteur privé ivoirien menée par la Banque Mondiale en 2009, et une méthode quasiexpérimentale en considérant l'utilisation des services de sécurité privé comme un problème de sélection. Le recours au modèle de sélection d'Heckman couplé à l'estimation de différence en différence permet de capter l'effet du traitement (payer pour la sécurité) sur les traités. L'hypothèse principale que nous testons est que les coûts de la criminalité, générés l'auto-protection affectent de manière significative la dynamique de l'entreprise. Nous mesurons la performance de l'entreprise par son profit et son volume d'investissement.

Nos résultats indiquent qu'il y a des caractéristiques non observées qui

augmentent la probabilité de payer pour la sécurité avec un impact positif sur le profit. Payer pour la sécurité semble être une décision rationnelle à la menace de la criminalité et de la violence, car elle permet de maintenir l'entreprise en flot. Face à ce constat, une autre question se pose: si l'auto-protection contribue à bâtir une entreprise rentable dans un contexte d'instabilité, cette décision permet-elle à l'entreprise d'accroître ses flux d'investissements?

Les résultats de la régression de l'investissement indiquent que les caractéristiques non observées qui influencent la probabilité d'auto-protection ont un impact négatif sur l'investissement. Ce résultat suggère que l'auto-protection est essentiellement destinée à maintenir la capacité de production existante tandis que la décision d'investissement sera probablement reportée

lorsque l'environnement d'affaires se sera amélioré. vérifier si l'auto-Pour protection paie dans un contexte avec inefficience de l'action policière, nous calculons l'effet moyen de traitement. Il apparaît que l'auto-protection augmente le profit moyen de 11 points de pourcentage. En ce qui concerne le niveau d'investissement, l'auto-protection n'accroît le volume des investissements que de seulement 0,56 points de pourcentage. En conclusion, ces résultats indiquent que dans un contexte de grande insécurité et d'insuffisance de maintien de l'ordre public, le recours aux services de sociétés privées de sécurité semble davantage motivé par la volonté de maintenir l'activité de production que

De ce qui précède, nous proposons la mise en œuvre d'une politique de sécurité impliquant toutes les parties prenantes, y

l'expansion de la firme.

LPE N° 04/2013 PAGE 3

compris le secteur privé. Une telle politique devrait viser à réduire la menace sécuritaire et la perception du risque pays. Des incitations spécifiques pourraient être envisagées pour les firmes qui ont été profondément touchées par la criminalité et la violence.

4. BIBLIOGRAPHIE

Kimou, J.C.A. and K. Gymah-Brempong (2012),Self-protection "Crime, and Business and Firm Performance Cote in d'Ivoire", **Fulbright** research paper, University of South Florida J.C.A. Kimou, (2012),Economic Conditions, Enforcement and Criminal Activities in the District of Abidjan, In: International Tax and Public Finance: Volume 19, Issue 6, Page 913-941, DOI 10.1007/s10797-010-9145-9
Bates, T. and A. Robb (2008), "Crime's impact on the survival Prospects of Young Urban Small Businesses", Economic Development Quarterly ,22,228.
Bates, T. and A. Robb (2008), "Crime's impact on the survival Prospects of Young Urban Small

Businesses", Economic
Development Quarterly,22,228.
Collier, P. and M. Duponchel
(2010), The Economic Legacy
of Civil War: Firm Level Evidence from Sierra Leone,
UNU-WIDER Working Paper
2010/90.
Gaviria, A (2002), "Assessing
the effects of corruption and
crime on firm performance:

evidence

from Latin America"', Emerging Markets Review, 3 245-26.

Adresse: 08 BP 1295 ABIDJAN 08

Tél.: 22 44 41 24 Fax: 22 48 51 68

E.mail: aasistanat@capec-ci.org Situation géographique :

Boulevard Latrille, près du Lycée Classique

d'Abidjan



Ceci est une publication de la CAPEC Maquette : CAPEC

Impression: Reprographie du CIRES

La Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CAPEC) a été créée décembre 1992.

La CAPEC a pour mission de produire pour le compte de l'administration publique ivoirienne des travaux scientifiques destinés à éclairer davantage les décisions de politique économique du gouvernement. C'est une structure nationale de réflexion, d'information et de conseil au service de l'Etat et des autres agents économiques.

La Cellule assure également la formation continue des cadres de l'administration pour aider à la compréhension, à l'applicabilité et à l'efficacité des politiques économiques.

La CAPEC a trois supports de publications : Politique Economique et Développement (PED), le Bulletin de Politique Economique et Développement (BUPED) et la Lettre de Politique Economique (LPE).

La Lettre de Politique Economique rend compte de l'essentiel des résultats des recherches et des recommandations de politiques économiques publiés dans le PED et le BUPED. Elle est aussi utilisée comme support pour les chroniques économiques.

Depuis sa création, la CAPEC est financée principalement par l'ACBF (African Capacity Building Foundation / Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique) et le gouvernement ivoirien.

Les points de vues soutenus dans cette lettre ne peuvent être attribués au Comité de Pilotage, à la Direction et aux bailleurs de fonds de la Cellule, mais à leurs seuls auteurs.

> AHOURE Alban A. E Directeur de la CAPEC